

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7268426201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7268426201>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 octobre 2021** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 octobre 2021, à BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.

Dénomination : SCI BAGIAU.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 13, Rue Erik Satie, 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.

Objet : Toutes opérations immobilières et notamment à titre patrimonial, l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, des biens immobiliers ou mobiliers qui seront acquis par elle ou qui lui seraient apportés au cours de la vie sociale.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Apports en nature : 0 d'un montant de 0 euros.

Apports en nature : 0 d'un montant de 0 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sont libres entre associés, au conjoint de l'un d'eux, à des ascendants ou descendant ou dans le cadre d'une restructuration à une entité contrôlée par un associé, ou placée sous le contrôle commun d'un associé, ou à une entité contrôlant l'associé, seule ou de concert, et dont le représentant légal unique serait l'associé, et soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité de 75 % des droits de vote.

Gérant : Monsieur BAGIAU Adrien, demeurant 13 Rue Erik Satie, 14740 Bretteville l'Orgueilleuse

La société sera immatriculée au RCS de Caen.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

